

UNION NATIONALE DES ARBITRES DE FOOTBALL



UNAF
Section Régionale
BOURGOGNE

JO 14.03.74 / N° W712000291
Agrément Jeunesse et Sports : 71S9.02
Siren/Siret N°495 062 374 000 14
Crédit Mutuel Montchanin : 00020041701
Unaf.sr05@voila.fr

COMITE DIRECTEUR Vendredi 19 février 2016 à VARENNES VAUZELLES

PV N°3-2015/2016

0. Membres présents, excusés et absents

- **Présents :**
Mme Pascale SALMON.
MM. Laurent BOLLET, Stéphane BONARDOT, Benoît MORELIERE, Gérard GEORGES, Mostafa TARBOUNI, Pierre NUNES, Guillaume COULON, Emmanuel DURAND, Thierry GRODET, Aurélien CHATON.
- **Excusés :**
Mmes Aurélia MISTRALLI, Charline MEUNIER.
MM. Thierry THIOURT, Gilles DUTHU, Sébastien NICOLET, Régis CHAMPET, Alain SCARAMAZZA, Olivier MICHON.
- **Invités excusés :**
M. Jacques BAROCHI, Gwenaël MARTIN.
- **Assistent :**
Mme Océane BROSSARD.
MM. François LE METAYER, Kevin BOITIER, Fabien SAULIN, Hubert CORTET, Dominique ATERO.

1. Accueil des participants par les présidents des sections régionale et départementale

En ouverture de réunion, Laurent BOLLET, président de la section régionale, tient à remercier l'ensemble des personnes présentes. Il souhaite également remercier vivement Mostafa TARBOUNI et toute son équipe pour leur accueil, ce jour en terres nivernaises.

Laurent BOLLET fait part du plaisir de la section régionale de tenir cette réunion au siège du district qui accueille une section départementale qui démontre un grand dynamisme depuis plusieurs mois.

Mostafa TARBOUNI, président de la section départementale UNAF 58, remercie, à son tour, le comité directeur de la section régionale d'avoir choisi de tenir l'une de ses réunions à Nevers. Il remercie chaleureusement toute l'équipe qui l'entoure pour l'important travail accompli depuis le début de la saison.

La section départementale mène de nombreux projets, au service des adhérents ; le succès qu'elle rencontre constitue le meilleur des encouragements à poursuivre les actions en faveur des arbitres.

2. Approbation du PV n°2 du 27/11/2015

Aucune remarque n'étant formulée quant au contenu du PV n°2-2015-2016 relatif à la réunion du comité directeur en date du 27/11/2015, ce PV est approuvé à l'unanimité des membres présents.

3. Carnets

- **Carnet noir :**
L'UNAF Bourgogne présente ses sincères condoléances à :
 - Laurent KLIMCZAK, suite au décès de son Papa.
 - Sébastien NICOLET, suite au décès de son frère jumeau Franck.
 - François LE METAYER, suite au décès de son grand-père ;
 - La famille de Jean-Pierre FRANCOIS, ancien arbitre et trésorier du district du Pays Saônois.
 - La famille de Jean DELAUNAY, ancien arbitre de l'Yonne, ancien membre de la CRA.
 - La famille de Jean MOUSSERIN, ancien arbitre et observateur de la Ligue de Bourgogne de Football.
 - La famille de Guy GAULMIN, ancien président de la section régionale UNAF Auvergne.

4. Intervention du président de la section régionale

Laurent BOLLET, président de la section régionale UNAF Bourgogne, partage, avec les personnes présentes, les différents points suivants :

- Début janvier 2016 : l'assemblée générale d'hiver de l'UNAF nationale s'est tenue début janvier à Vichy. Elle a principalement concerné la modification des statuts. D'autres points ont été évoqués, notamment les conséquences de la réforme territoriale.
- 26 février 2016 : l'UNAF Bourgogne va rencontrer le président de la Ligue de Bourgogne de football et le président de la CRA, dans le cadre d'une réunion UNAF / LBF / CRA que l'UNAF souhaite tenir régulièrement pour effectuer un tour d'horizon de l'actualité et envisager l'avenir de l'arbitrage bourguignon et, bientôt, de l'arbitrage bourguignon et franc-comtois.
- 10 mars 2016 : l'UNAF Bourgogne va rencontrer, à Dijon, le directeur de la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale. Cette rencontre vient dans la suite des démarches entreprises au cours de la saison 2013-2014 pour faire un point de situation. Laurent BOLLET et Stéphane BONARDOT représenteront l'UNAF.
Information post réunion : la DRJSCS a informé la section régionale, le 22 février 2016, de la nécessité de reporter la réunion prévue le 10 mars. La date reste à fixer.
- Soutien du CDN au SR : Bernard SAULES a présenté, lors de l'assemblée générale d'hiver de début janvier, un projet visant à distribuer aux sections régionales, une somme dégagée par le comité directeur national. La répartition de cette somme dépendra(it) de plusieurs paramètres :
 - o Le nombre d'adhérents ;
 - o Le pourcentage d'arbitres en activité ;
 - o L'évolution du nombre d'adhérents au cours des dernières saisons.

Il reste à valider la clé de répartition et la somme totale que le CDN envisage de redistribuer.

Information post réunion : ce sujet a été évoqué lors du CDN du 20 février 2016. Le CDN va redistribuer aux sections régionales la somme de 60 000 Euros ; la section régionale Bourgogne bénéficiera d'un soutien à hauteur de 2 800 Euros environ, en récompense de son important travail auprès et au bénéfice des adhérents.

- Réforme territoriale :
 - o Ligue de Bourgogne de football :
 - Les comités de direction de chacune des ligues œuvrent de concert pour mettre au point la fusion – absorption permettant, dans des délais optimaux, de faire émerger une seule et même ligue.
 - Ce sujet de la réforme territoriale sera abordé lors de la réunion UNAF / LBF / CRA.
 - o UNAF :
 - L'UNAF Bourgogne est concernée par la réforme territoriale, tout d'abord au regard de la fusion des districts du Pays Minier et du Pays Saônois. Les sections départementales devront fusionner, en respectant un calendrier cohérent avec le calendrier de fusion des districts.
 - L'UNAF Bourgogne est ensuite concernée par la réforme territoriale du fait de la fusion des ligues de Bourgogne et de Franche-Comté.
 - Afin d'être préparée au mieux à ces changements, le comité directeur de la section régionale sera renouvelé lors de l'assemblée générale du 30 avril prochain. De même, les comités directeurs de section départementale auront été renouvelés d'ici cette date.
 - Une phase transitoire sera sans doute mise en place afin de « glisser » progressivement vers un fonctionnement et un rythme de croisière tenant compte de la nouvelle organisation des institutions.

5. Intervention du représentant des arbitres au comité de direction de la LBF

Gérard GEORGES, représentant des arbitres au sein du comité de direction de la Ligue de Bourgogne de football, fait part au Comité directeur de l'UNAF des dernières décisions et des derniers dossiers traités par les instances (en complément de la « réforme territoriale » : cf. *supra*).

Il indique notamment suivre attentivement les dossiers disciplinaires qui font l'objet, au niveau régional, d'un traitement rigoureux, ce dont chacun ne peut que se féliciter.

Gérard GEORGES informe également le comité directeur des échanges en cours avec la Ligue de Bourgogne de football concernant la couverture des arbitres et des membres de commission par l'assurance MDS. La franchise et la limite d'engagement de frais feront l'objet de précisions et de discussions avec la LBF.

6. Adhésions : point de situation

A la date du 19/02/2016, le nombre d'adhérents s'élève à **543**. Il se décompose comme suit :

- UNAF 21 : 124 (127 au 28.02.15)
- UNAF 58 : 70 (49 au 28.02.15)

- UNAF 71 PM :	103	(105 au 28.02.15)
- UNAF 71 PS :	110	(117 au 28.02.15)
- UNAF 89 :	136	(136 au 28.02.15)

A titre de comparaison, le nombre d'adhérents était de **534** au 28.02.2015.

Ces chiffres, encourageants, sont à rapprocher du nombre d'arbitres en activité, en baisse en Bourgogne, car il est passé de 601 pour la saison 2014-2015 à 582 pour la saison en cours.

Laurent BOLLET tient, une nouvelle fois, à remercier l'ensemble des comités directeurs des sections départementales pour le travail titanesque qui est accompli chaque saison afin que tous les arbitres en activité sachent ce qu'est l'UNAF, quelles sont ses valeurs, afin que toutes et tous puissent mesurer l'importance d'adhérer à l'association.

Afin de renforcer cet objectif de faire connaître et de faire adhérer à l'UNAF, le comité directeur de la section régionale décide de prendre en charge la première adhésion des candidats arbitres pour la saison en cours. Cette adhésion sera accompagnée d'une démarche volontariste et proactive auprès :

- De chaque arbitre, notamment les jeunes qui sont souvent isolés et qui connaissent moins bien les acteurs du football et qui, donc, doivent être accompagnés ;
- De chaque club, qui doit mesurer, étant donnée l'importance du respect du statut de l'arbitrage, l'enjeu de fidéliser ses arbitres dans leur fonction, fidélisation à laquelle l'UNAF participe très activement aux côtés des CDA et de la CRA.

Il s'agit, pour la section régionale UNAF Bourgogne, « d'investir pour l'avenir » et de conserver son ancrage dans un territoire qui est amené à fortement évoluer dans les saisons à venir.

Cette action sera mise en place d'ici la mi-mars 2015 ; la part nationale de la cotisation sera réglée à part égale par la section régionale et chaque section départementale.

7. Assemblée générale du 30 avril 2016

7.1. Organisation générale

Thierry GRODET fait un point quant à l'organisation de cette assemblée générale qui aura lieu à Magny (89) le 30 avril 2016.

7.2. Déroulement

Une assemblée générale électorale précédera une assemblée générale ordinaire et statutaire. Ces moments importants de la vie de l'association se dérouleront le matin.

L'après-midi sera récréatif et permettra à celles et ceux qui le souhaitent de disputer des rencontres de football ou de participer à des visites culturelles (comme par exemple celle de la basilique de Vézelay).

7.3. Election du nouveau comité directeur de la section régionale

Les candidatures sont à adresser :

- Par chaque section départementale, pour ce qui concerne ses 3 représentants ;
- Par chaque adhérent, pour ce qui concerne les 3 postes « indépendants ».

Les modalités sont fixées dans les statuts.

L'UNAF Bourgogne va adresser un message aux adhérents pour les informer de la tenue de cette assemblée générale et les inciter à participer nombreux à cette journée.

8. Juridique

8.1. Point sur les dossiers juridiques

Benoît MORELIERE présente aux personnes présentes l'état d'avancement des différents dossiers juridiques.

Pour la saison en cours, à ce jour, 1 seul dossier a été ouvert ; il concerne l'agression d'un adhérent dans le cadre de l'exercice d'une mission d'observateur.

8.2. Convention avec le procureur général près la Cour d'appel de Dijon

La convention signée avec le procureur général près la Cour d'appel de Dijon fêtera bientôt son anniversaire. L'UNAF va donc entreprendre la rédaction d'un bilan suite à cette première année de mise en œuvre.

8.3. Conventions avec les procureurs généraux près les Cours d'appel de Bourges et de Paris

Pour ce qui concerne la Cour d'appel de Paris, la section régionale UNAF Paris – Île de France a pris contact avec le procureur général.

Laurent BOLLET va se rapprocher du président de cette section afin que la Bourgogne soit associée à la démarche qui concerne le territoire du département de l'Yonne, au sein duquel le parquet de Sens constitue aujourd'hui un sujet de préoccupation qui va nécessiter une nouvelle démarche de la part de la section régionale Bourgogne.

Pour ce qui concerne la Cour d'appel de Bourges, Laurent BOLLET doit évoquer le sujet avec le président de la section régionale Centre.

8.4. Délégué juridique régional

Benoît MORELIERE quittera la fonction de délégué juridique régional au plus tard le 31 décembre 2016. Les prochaines élections devront permettre de désigner celle ou celui qui prendra la suite de Benoît.

9. Congrès national 2016

Les inscriptions pour le congrès national en Corse, début 2016, seront bientôt closes. A ce jour, 6 bourguignons sont inscrits. Gérard GEORGES est en attente de la confirmation de la participation de 3 personnes supplémentaires (3 individuels).

10. Challenge Petit 2016 à Reims

La section régionale Bourgogne sera présente lors de cette prochaine manifestation.

Le comité directeur va solliciter Sébastien NICOLET pour se charger de cette opération.

A noter que la section régionale UNAF Auvergne se déplacera à Reims en autocar ; celui-ci n'étant a priori pas complet, elle propose à la section régionale UNAF Bourgogne de transporter les participants bourguignons qui seront situés à proximité du trajet.

11. Tournoi Louis TEREYGEOL à Troyes en octobre 2016

La section régionale Bourgogne sera présente lors de cette prochaine manifestation.

Le comité directeur va solliciter Sébastien NICOLET pour se charger de cette opération.

Les modalités de participation ont été rappelées par Nadine CYGAN lors de l'assemblée générale de Vichy ; les sections départementales seront sollicitées pour proposer des participants à ce tournoi en salle Jeunes arbitres.

12. Questions diverses

12.1. UNAF 71 Pays Minier

L'assemblée générale de la section départementale UNAF 71 Pays Minier aura lieu le 1^{er} avril 2016, à 19H30, au siège de la Ligue de Bourgogne à Montchanin.

La section départementale organise un loto le 12 mars 2016, à partir de 19H30, à Saint-Léger-sur-Dheune.

12.2. UNAF 71 Pays Saônois

L'assemblée générale de la section départementale UNAF 71 Pays Saônois aura lieu le 8 avril 2016 à La-Chapelle-de-Guinchay.

La section départementale est intervenue en soutien d'un arbitre dont la voiture a été fracturée ; ses affaires d'arbitrage lui ont été dérobées. Cet adhérent assistait, en tant que spectateur à une rencontre.

12.3. UNAF 89

L'assemblée générale de la section départementale UNAF 89 aura lieu le 12 mars 2016 à Coulanges-la-Vineuse.

Le Président,

Laurent BOLLET.

Le Secrétaire Général,

Gérard GEORGES.